



France maroc couple lesbienne

Par **lulu**, le **24/11/2008** à **19:29**

suis une lesbienne française qui est en couple avec une marocaine et j'aimerais la faire venir en France comment faire

Par **salim16000**, le **24/11/2008** à **20:39**

salut bonne question
elle peut venir en France, après le mariage elle peut demander un visa tonique (conjoint français), mais il faut un bébé sa mère marocaine est sa mère française c'est facile je pense.

Par **lulu**, le **26/11/2008** à **20:07**

on ne peut pas se marier, c'est interdit par la loi et c'est vraiment mal vu au Maroc moi j'aimerais savoir comment font les gens pour avoir un visa on m'a dit qu'il regarde par rapport au salaire et de combien ils sont sur le compte bancaire et j'aimerais savoir aussi si elle veut une maison en France si elle pourrait avoir le visa grâce à sa mère si il y avait des avocats qui pourraient répondre à ma question ça serait sympa